

Dimanche 23 juin 2019

TRAILS « LA FORT DU MONT »

REGLEMENT

1. ORGANISATION

2 trails et 1 randonnée « La Fort du Mont », organisés par le Comité de Jumelage du Mirantin (73200 VENTHON).

2. PARTICIPANTS

- Le trail des Chamois (21 km, 1950 m D+, 1100 m D-) est ouvert à tous les athlètes, licenciés ou non, à partir de 18 ans (âge au 31/12/2018) (catégories juniors et plus).
- Le trail des Chevreuils (10 km, 950 m D+, 50 m D-) est ouvert à tous les athlètes, licenciés ou non, à partir de 16 ans (âge au 31/12/2018) (catégories cadets et plus).
- La randonnée des Marmottes (7 km, 700 m D+) est ouverte à tous et peut notamment permettre la découverte du trail. Elle est hors compétition.
- Certificat médical valide obligatoire pour les inscriptions aux trails Chamois et Chevreuils.

3. INSCRIPTIONS

Par internet via notre partenaire chronométrage Un Autre Sport : <http://www.unautresport.com/evenement/2019-LaFortduMont>

- jusqu'au 22 juin 23h59.
DELAÏ IMPERATIF POUR LES TRAILS CHAMOIS ET CHEVREUILS
- Sur place le dimanche 23 juin : UNIQUEMENT LA RANDONNEE ET LE TRAIL DES MARMOTTES (de 8h à 9h).
- Paiement par carte bancaire sur le site, par chèque ou espèces sur place

4. TARIFS :

Trail des Chamois : 25 € (repas inclus) pour une inscription avant le 16/06/19 23h59
30 € (repas inclus) pour une inscription à compter du 17/06/19

Trail des Chevreuils : 20 € (repas inclus) pour une inscription avant le 16/06/19 23h59
25 € (repas inclus) pour une inscription à compter du 17/06/19

Trail et Randonnée des Marmottes : 18 € (repas inclus) pour une inscription avant le 22/06/19 23h59
20 € (repas inclus) pour une inscription le 23 au départ, place de Conflans.
Participation gratuite pour les enfants de moins de 10 ans (hors repas).

5. ANNULATION

- Par le concurrent : remboursement avec une retenue de 50 % du montant de l'inscription
- Par l'organisateur : remboursement intégral du concurrent.

6. DOSSARDS

Retrait sur le lieu de départ, à partir de 7h le dimanche 23 juin.

Une puce de chronométrage est intégrée au dossard.

7. CLASSEMENT

Il est établi un classement individuel assorti d'un chronométrage pour les trails Chamois et Chevreuils.

Le trail des Chamois et le trail des Chevreuils s'inscrivent dans un challenge inter-courses (Duos de Grignon, La Fort du Mont et le Trail de Tamié), organisé par notre partenaire Terre de running Albertville.

8. DEPART

Albertville : Conflans (devant le musée – alt : 400 m) :

Trail des Chamois :	8h30
Trail des Chevreuils :	9h30
Randonnée des Marmottes :	9h30

9. ARRIVEE

Albertville : Fort du Mont (alt 1 100 m)

Temps limite : 5h00

10. RAVITAILLEMENTS

Trail des Chamois : 6 postes de ravitaillement :

- Le Chatelard (alt 700 m)
- Le Palatieux (alt 700 m)
- Champ Blaire (alt 1 100 m)
- A niveau de La Combe des Filles (alt 1 400 m)
- L'Aulp de Tours (alt 1 900 m)
- Les Mozes (alt 1 620 m)

Trail des Chevreuils : 3 postes de ravitaillement :

- Le Chatelard (alt 700 m)
- Le Palatieux (alt 700 m)
- Champ Blaire (alt 1 100 m)

Randonnée des Marmottes : 2 postes de ravitaillement :

- Le Chatelard (alt 700 m)
- Champ Blaire (alt 1 100 m)

11. SECURITE

Elle est assurée par un médecin et une équipe de secouristes (Croix Rouge)

12. DROIT A L'IMAGE

Les concurrents sont informés que le Comité de Jumelage du Mirantin publie sur son site internet et sur les supports papiers les photos prises au cours de l'événement, dans le seul but de promouvoir cette manifestation.

ooooooo

LES +

- **Bâtons télescopiques** autorisés
- **Navette gratuite** (2 rotations en début d'après-midi pour descendre les concurrents à Conflans)
- **Transport gratuit de votre sac et vos effets personnels** de Conflans au Fort du Mont
- **Douche gratuite** à l'arrivée
- **Repas** dans l'enceinte du Fort du Mont : diot/polenta – fromage – tarte aux fruits – café (compris dans le prix de l'inscription)
- Parcours ouvert au **cani cross** (hors compétition)